

11/05/2017 : Agence du Médicament contre Siègne de Strasbourg : le marché de dupe – Anne Sander, Françoise Grossetête (LR,PPE, Fr)

« Depuis la victoire d'Emmanuel Macron, certains à Bruxelles font courir le bruit qu'il faudrait donner à la France l'Agence du Médicament, basée actuellement à Londres, en échange d'un rapatriement à Bruxelles du Parlement européen, dont le siège officiel est à Strasbourg » ont déclaré Anne Sander et Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr) aujourd'hui.

« Ce marché de dupe est inenvisageable : le siège du Parlement n'est pas une simple agence que l'on échangerait comme un tapis. Il s'agit de l'une des trois institutions majeures de l'UE, la seule élue au suffrage universel direct par les 500 millions d'Européens. Le siège de Strasbourg symbolise également l'histoire de l'Europe, la paix entre la France et l'Allemagne et la réconciliation de notre continent. C'est la ville où s'exprime la voix des peuples européens » a expliqué Anne Sander. « La moindre évolution nécessiterait un changement des Traités et l'unanimité des États-membres. Ce n'est clairement pas la priorité et la France serait bien mal avisée de renoncer à Strasbourg.

Au contraire, avec le Brexit, c'est le moment de renforcer Strasbourg pour démocratiser l'Europe, trop associée à la technocratie bruxelloise. Le nouveau Président de la République française propose un Parlement de la zone euro : faisons le siéger à Strasbourg ! » a déclaré l'élue.

« La question de la relocalisation de l'Agence européenne du médicament est une question clairement distincte, qui doit privilégier l'efficacité du travail de l'Agence et de la législation européenne en matière de sécurité des médicaments » a conclu Françoise Grossetête.